

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Insta-Tack rouge FC

Numéro de produit : 316785- 1 gal
316786- 5 gal
316787- 50 gal

Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit

Insta-Tack rouge FC

Famille chimique

Adhésif

Utilisation du produit

Adhésif isolant à base de solvant

Restrictions d'utilisation

Pour un usage industriel uniquement.

Information du fabricant

DynAir Inc.

2055 Blvd Hymus

Dorval, QC H9P 1J8

Canada

Téléphone : +1-800-479-6832

Numéro de téléphone d'urgence : +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Section 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification conforme au paragraphe (d) du titre 29 du Code des règlements fédéraux (CFR) 1910.1200.

Liquides inflammables - Catégorie 2

Danger d'aspiration - Catégorie 1

Sensibilisation de la peau - Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3

Éléments d'étiquette SGH**Symbole(s)****Mot signal**

Danger

Mention(s) de danger

Liquide et vapeurs hautement inflammables

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Insta-Tack rouge FC

Numéro de produit : 316785- 1 gal
316786- 5 gal
316787- 50 gal

Peut entraîner une réaction allergique de la peau
Peut causer une somnolence et des étourdissements

Mise(s) en garde

Prévention

Maintenir le contenant bien fermé.
Tenir à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes - Ne pas fumer.
Mettre à la terre/relier équipotentiellement le matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage anti-explosion.
Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques.
Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée.
Porter des gants et des vêtements de protection, ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Ne pas respirer la poussière, la fumée, les gaz, le brouillard, les vapeurs, les gouttelettes provenant des pulvérisations.
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être portés en dehors du lieu de travail.

Réaction

En cas d'incendie : utiliser des moyens d'extinction appropriés pour éteindre le feu.
EN CAS D'INHALATION : déplacer l'individu affecté vers l'air frais et le maintenir calme dans une position confortable pour respirer.
appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas de malaise
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche.
Si une irritation de la peau survient : demander un avis médical
Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin
NE PAS provoquer le vomissement
Traitement spécifique (voir étiquette)

Entreposage

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant bien fermé
Conserver dans un endroit frais
Garder le produit sous clé

Élimination

Éliminer le contenu/le contenant conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur

Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
Mélange	Polymère styrène-butadiène	7-13

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Insta-Tack rouge FC

Numéro de produit : 316785- 1 gal
316786- 5 gal
316787- 50 gal

Mélange	Diphénylamines alkylées	0,1-1
540-88-5	Acétate de tert-butyle	30-60
64742-89-8	Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger	7-13

Section 4 – PREMIERS SOINS

Description des mesures nécessaires

Appeler le CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas de malaise.

Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Peau

Laver la peau exposée avec de l'eau et du savon. Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée, demander un avis médical.

Yeux

Rincer à l'eau avec précaution pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne affectée en porte et si elles peuvent être retirées facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON, un médecin ou un pharmacien. Ne PAS provoquer de vomissement.

Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis

Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

Principaux symptômes/effets

Aigus

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Peut entraîner de la somnolence ou des étourdissements.

Différés

Aucune information sur des effets indésirables importants.

Note à l'attention des médecins

Contient de l'heptane.

Section 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction convenables

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Insta-Tack rouge FC

Numéro de produit : 316785- 1 gal
316786- 5 gal
316787- 50 gal

Utiliser un extincteur à poudre, à mousse ou à dioxyde de carbone. L'eau peut être inefficace.

Moyens d'extinction non convenables

Ne pas utiliser de jets d'eau à forte pression.

Dangers spéciaux liés aux produits chimiques

Liquide et vapeur hautement inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flammes.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote

Note à l'attention des pompiers

Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit. Peut exploser si chauffé dans un conteneur fermé.

Mesures de lutte contre l'incendie

Tenir à l'abri de la chaleur et des sources d'inflammation. - Ne pas fumer. Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques.

Équipement de protection spécial et précautions à l'attention des pompiers

Afin de se protéger des éventuelles expositions, les pompiers doivent porter une tenue de sécurité incendie complète comprenant un appareil respiratoire autonome (ARA).

Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement et des vêtements de protection individuels, voir la Section 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes sources d'inflammation. Éviter de respirer les vapeurs. Aérer la zone affectée. Absorber avec de la terre, du sable ou autre matière non combustible et transférer dans le contenant. Éliminer conformément à tous les règlements en vigueur.

Précautions environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement.

Section 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécurisée

Maintenir le contenant bien fermé. Tenir à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes - Ne pas fumer. Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. Utiliser le produit uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des gants, des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage. Éviter de respirer la poussière, la fumée, les gaz, le brouillard, les vapeurs, les gouttelettes provenant des

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Insta-Tack rouge FC

Numéro de produit : 316785- 1 gal
316786- 5 gal
316787- 50 gal

pulvérisations. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être portés en dehors du lieu de travail. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Mesures de sécurité d'entreposage et incompatibilités

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant bien fermé.

Conserver dans un endroit frais.

Garder le produit sous clé.

Tenir à l'abri de la chaleur et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart des substances incompatibles.

Ne pas couper, percer ou souder sur ou près de ce contenant.

Substances incompatibles

Acides, basiques, agents oxydants puissants.

Section 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition des composants

Polymère styrène-butadiène	Mélange	
NIOSH :	10 mg/m ³ MPT de poussière totale; 5 mg/m ³ MPT de poussière respirable	
OSHA (É.-U.) :	15 mg/m ³ MPT de poussière totale; 5 mg/m ³ MPT de fraction respirable	
Mexique :	10 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	20 mg/m ³ LECT [LMPE-CT]
Acétate de tert-butyle	540-88-5	
ACGIH :	200 ppm MPT	
NIOSH :	200 ppm MPT; 950 mg/m ³ MPT	1 500 ppm DIVS (10 % LIE)
OSHA (É.-U.) :	200 ppm MPT; 950 mg/m ³ MPT	
Mexique :	200 ppm MPT LMPE-PPT; 950 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	
	250 ppm LECT [LMPE-CT]; 1 190 mg/m ³ LECT [LMPE-CT]	

Valeur limite biologique

Les composants de ce produit n'ont pas de valeur limite biologique.

Mesures techniques

Fournir un système de ventilation aspirante locale. Respecter les limites d'exposition en vigueur.

Mesures de protection individuelle, telles qu'un équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité munies d'écrans de protection, selon le cas. Fournir un lave-yeux et une douche d'urgence à proximité immédiate du lieu de travail.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Insta-Tack rouge FC

Numéro de produit : 316785- 1 gal
316786- 5 gal
316787- 50 gal

Protection de la peau

Porter des vêtements résistants aux produits chimiques et des bottes en caoutchouc en cas de risque de contact avec le produit. Produit recommandé : Crème de protection pour la peau.

Protection respiratoire

Utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué NIOSH avec un élément filtrant approprié (cartouche ou filtre) lorsque les niveaux de concentration dans l'air risquent d'excéder les limites d'exposition.

Recommandations concernant les gants

Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés.

Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide rouge	État physique	Liquide
Odeur	Odeur d'hydrocarbure	Couleur	rouge
Seuil olfactif	Non disponible	pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible	Point d'ébullition	194-212 °F (90 - 100 °C)
Point de congélation	Non disponible	Taux d'évaporation	2,9
Point d'ébullition	Non disponible	Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Auto-inflammation	475 °F (230 °C)	Point d'éclair	19 °F (-7 °C)
Limite inférieure d'explosivité	1 %	Décomposition	Non disponible
Limite supérieure d'explosivité	7 %	Pression de vapeur	44,7 mmHg
Densité de vapeur (air = 1)	4,6	Densité (eau = 1)	Non disponible
Hydrosolubilité	Négligeable	Coefficient de partition n-octanol/eau	Non disponible
Viscosité	575 cps	Solubilité (autre)	Hydrocarbures
Densité	0,89 (relative)	COV	<250 g/l

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Insta-Tack rouge FC

Numéro de produit : 316785- 1 gal
316786- 5 gal
316787- 50 gal

Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun danger de réactivité attendu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec les substances incompatibles.

Substances incompatibles

Acides, basiques, agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote

Section 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Peut entraîner la somnolence ou des étourdissements. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau

Peut provoquer une légère irritation cutanée. Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Contact avec les yeux

Peut causer une légère irritation des yeux.

Ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

Toxicité aiguë et chronique

Analyse des composants – DL50/CL50

Les composants de ce produit ont été testés sur diverses sources. Les résultats sont publiés ci-dessous :

Polymère styrène-butadiène (mélange)

Rat, oral, DL50 : 6 450 mg/kg

Acétate de tert-butyle (540-88-5)

Rat, oral, DL50 : 4 500 mg/kg

Cutané, DL50 >2 000 mg/kg

Inhalation, DL50 : 12,52 mg/L 4 heures

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Insta-Tack rouge FC

Numéro de produit : 316785- 1 gal
316786- 5 gal
316787- 50 gal

Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger (64742-89-8)
Rat, oral, DL50 >2 000 mg/kg
Rat, cutané, DL50 >2 000 mg/kg
Rat, DL50, inhalation >5 000 ppm 1 heure

Effets immédiats

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Peut entraîner de la somnolence ou des étourdissements.

Effets différés

Aucune informations sur des effets indésirables importants.

Irritation/corrosivité

Peut provoquer une légère irritation cutanée. Peut causer une légère irritation des yeux. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Cancérogénicité des composants

Aucun des composants de ce produit n'est listé dans les sections ACGIH, IARC, NTP, DFG ou OSHA

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Données sur les effets tumorigènes

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique

Aucun organe cible n'est identifié.

Toxicité pour certains organes cibles – Exposition répétée

Aucun organe cible n'est identifié.

Danger d'aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition

Aucune donnée disponible.

Information supplémentaire

Aucune information supplémentaire disponible.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Insta-Tack rouge FC

Numéro de produit : 316785- 1 gal
316786- 5 gal
316787- 50 gal

Section 12 – INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Écotoxicité

Éviter le rejet dans l'environnement.

Analyse des composants - Toxicité aquatique

Acétate de tert-butyle	540-88-5
Poissons :	Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 296 - 362 mg/L [en mouvement]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 240 mg/L
Invertébrés :	Daphnia magna, CE50 : 48 heures 350 mg/L
Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger	64742-89-8
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 heures 4 700 mg/L IUCLID

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible pour ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible pour ce produit.

Mobilité

Aucune information disponible pour ce produit.

Autre toxicité

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer le contenu/les contenants conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

Section 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information du ministère des Transports des États-Unis :

Appellation réglementaire : Adhésifs

Classe de danger : 3

Numéro ONU/NA : UN1133

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Insta-Tack rouge FC

Numéro de produit : 316785- 1 gal
316786- 5 gal
316787- 50 gal

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) requise(s) : 3

Information supplémentaire : Dispositions particulières (172.102) : 149, B52, IB2, T4, TP1, TP8

Information relative à l'IATA :

Numéro ONU : UN1133

Information relative à l'IMDG :

Numéro ONU : UN1133

Information relative au TDG :

Numéro ONU : UN1133

Section 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements fédéraux des États-Unis

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants devant être identifiés, conformément à la section 302 (40 CFR 355 annexe A) et à la section 313 (40 CFR 372.65) du SARA, au CERCLA (40 CFR 302.4), au TSCA 12 (b), ou nécessitant un plan de sécurité des procédés d'OSHA.

Acétate de tert-butyle	540-88-5
CERCLA :	5 000 lb QD finale; 2 270 kg QD finals

SARA sections 311/312 (40 CFR 370 sous-parties B et C)

Danger immédiat pour la santé : oui Danger chronique pour la santé : non Risque d'incendie : oui
Pression : non Réactivité : non

Règlementations d'État des États-Unis

Les composants suivants apparaissent sur une ou plusieurs des listes de substances dangereuses d'États américains suivantes :

Composant	Numéro CAS	Californie	Massachusetts	Minnesota	New Jersey	Pennsylvanie
Polymère styrène-butadiène	Mélange	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Acétate de tert-butyle	540-88-5	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Non listé dans la Proposition 65 de Californie

Liste de Divulgence des Ingrédients (LDI) du SIMDUT

Les composants de ce produit ont été contrôlés conformément à la Liste de Divulgence des Ingrédients du SIMDUT. Cette liste indique les produits chimiques qui doivent être identifiés sur les fiches techniques de santé et de sécurité s'ils entrent dans une composition qui remplit les critères du SIMDUT mentionnés dans les règlements sur les produits contrôlés et s'ils sont présents en quantité supérieure à celle indiquée sur la LDI.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Insta-Tack rouge FC

Numéro de produit : 316785- 1 gal
316786- 5 gal
316787- 50 gal

Acétate de tert-butyle	540-88-5
	1 %

Analyse des composants - Inventaire

Polymère styrène-butadiène (mélange)

É.-U	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	NSL	NIE	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Diphénylamines alkylées (mélange)

É.-U	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non

Acétate de tert-butyle (540-88-5)

É.-U	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger (64742-89-8)

É.-U	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Section 16 – AUTRE INFORMATION

Classement SIMDUT

Risque pour la santé : 2 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minime

1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

* = Danger chronique

Classement NFPA

Risque pour la santé : 2 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minime

1 = Léger

2 = Modéré

3 = Grave

4 = Extrême

Sommaire des changements

Date de révision : 1 juin 2018

Note de révision : Mise à jour générale

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Insta-Tack rouge FC

Numéro de produit : 316785- 1 gal
316786- 5 gal
316787- 50 gal

Sigle / Légende

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux); ADR – Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; AU – Australie; DBO – Demande biochimique en oxygène; C – Celsius; CAN – Canada; CAS – Chemical Abstracts Service; CERCLA – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CLP – Classification, étiquetage et emballage; CHN – Chine; RPC – Règlements sur les produits contrôlés; DFG – Deutsche Forschungsgemeinschaft (Fonds scientifique allemand); DOT – Ministère des Transports des États-Unis; DSD – Directive sur les substances dangereuses; LIS – Liste intérieure des substances; CEE – Communauté économique européenne; EINECS – Inventaire européen des produits chimiques commercialisés; EPA – Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement); UE – Union européenne; F – Fahrenheit; CIRC – Centre international de recherche sur le cancer; IATA – Association internationale du transport aérien; OACI – Organisation de l'aviation civile internationale; LDI – Liste de divulgation des ingrédients; DIVS – Danger immédiat pour la vie ou la santé; IMDG – Code maritime international des marchandises dangereuses; JPN – Japon; Kow – Coefficient de partage octanol/eau; KOR – Corée du Sud; LIE – Limite inférieure d'explosivité; LLV – Valeur limite de niveau d'exposition; LOLI – List Of Lists™ – Base de données de réglementation de ChemADVISOR; MAK – Maximum Concentration Value in the Workplace (Concentration maximale sur le lieu de travail); VLEP – Valeur limite d'exposition professionnelle; NFPA – National Fire Protection Agency (Association américaine de protection contre l'incendie); NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour l'hygiène et la sécurité au travail); NJTSR – New Jersey Trade Secret Registry (Registre des secrets commerciaux du New Jersey aux États-Unis); NTP – National Toxicology Program (Programme national de toxicologie); NZL – Nouvelle-Zélande; OSHA – Occupational Safety and Health Administration (Administration américaine pour la santé et la sécurité au travail); PHL – Philippines; RCRA – Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la conservation et la récupération des ressources); REACH – Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques; RID – Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SARA – Superfund Amendments and Reauthorization Act (loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement); LECT – Limite d'exposition de courte durée; TMD – Transport de marchandises dangereuses; TSCA – Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques); MPT – Moyenne pondérée dans le temps; LSE – Limite supérieure d'explosivité; É.-U. – États-Unis.

Autre information

Avis de non-responsabilité :

L'information contenue dans ce document repose sur des données et des renseignements à notre disposition et reflète notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être partiellement formulé avec des composants achetés auprès d'autres sociétés. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à la nature marchande des renseignements et données fournis, ni quant à leur adéquation à une finalité ou un usage déterminé. Les résultats attendus de l'utilisation de cette information ou de toute autre information n'enfreignent aucun brevet. L'information contenue dans le présent document peut être appliquée dans des conditions d'utilisation hors de notre contrôle et pouvant nous être inconnues, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats d'une telle application. Cette information est fournie à la condition que son destinataire puisse prendre sa propre décision quant à l'adéquation du produit pour son utilisation spécifique.